



4, rue des Buisses 59000 Lille

MARCHE PUBLIC

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché 2023-001

Régime de prévoyance à destination des salariés

Article 1 - Objet de l'acte d'engagement

Objet du marché

Le présent contrat a pour objet le renouvellement du régime de prévoyance à destination des salariés de BGE Hauts de France (garanties décès, rente éducation, frais d'obsèques, incapacité et invalidité) selon les dispositions prévues par l'accord de branche des Organismes de Formation (IDCC 1516).

Cet acte d'engagement correspond à l'ensemble du marché et correspond à la couverture collective de base à adhésion obligatoire, dite « régime socle »

Article 2 - Engagement du titulaire ou du groupement titulaire

1 - Identification et engagement du titulaire

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public suivantes,

CCP – Marché 2023 - 001

RC – Marché 2023 – 001

et conformément à leurs clauses,

le signataire

s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

engage la société sur la base de son offre ;

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du soumissionnaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET.]

à exécuter les prestations demandées :

aux prix indiqués ci-dessous ;

Taux globaux des cotisations au 1^{er} juillet 2022 (prévus par l'accord de branche des Organismes de Formation)

- Personnel bénéficiaire de l'article 2 ANI du 17 novembre 2017 : 1,98% T1 et 2,73% T2

- Personnel non bénéficiaire de l'article 2 ANI du 17 novembre 2017 : 1,84% T1 et 2,73% T2

Répartis de manière suivante :

<i>Personnel bénéficiaire de l'article 2 ANI du 17 novembre 2017</i>						
<i>Garanties</i>	<i>T1</i>			<i>T2</i>		
	<i>Tarif employeur</i>	<i>Tarif salarié</i>	<i>Total</i>	<i>Tarif employeur</i>	<i>Tarif salarié</i>	<i>Total</i>
<i>Décès toutes cause</i>	0,546	0,037	0,583	0,23	0,23	2,46
<i>Décès accidentel</i>	0,063	0,004	0,067	0,028	0,028	0,056
<i>Double effet</i>	0,052	0,004	0,056	0,022	0,022	0,044
<i>Rente éducation</i>	0,114	0,008	0,122	0,061	0,061	0,122
<i>Incapacité de travail</i>	0,297	0,058	0,355	0,25	0,25	0,5
<i>Invalidité</i>	0,668	0,129	0,797	0,774	0,774	1,548
<i>Total</i>	<i>1,74</i>	<i>0,24</i>	<i>1,98</i>	<i>1,365</i>	<i>1,365</i>	<i>2,73</i>

<i>Personnel non bénéficiaire de l'article 2 ANI du 17 novembre 2017</i>						
<i>Garanties</i>	<i>T1</i>			<i>T2</i>		
	<i>Tarif employeur</i>	<i>Tarif salarié</i>	<i>Total</i>	<i>Tarif employeur</i>	<i>Tarif salarié</i>	<i>Total</i>
<i>Décès toutes cause</i>	0,187	0,187	0,374	0,187	0,187	0,374
<i>Décès accidentel</i>	0,011	0,011	0,022	0,011	0,011	0,022
<i>Double effet</i>	0,022	0,022	0,044	0,022	0,022	0,044
<i>Rente éducation</i>	0,055	0,055	0,11	0,055	0,055	0,11
<i>Incapacité de travail</i>	0,248	0,248	0,496	0,317	0,317	0,634
<i>Invalidité</i>	0,397	0,397	0,794	0,773	0,773	1,549
<i>Total</i>	<i>0,92</i>	<i>0,92</i>	<i>1,84</i>	<i>1,365</i>	<i>1,365</i>	<i>2,73</i>

L'organisme assureur s'engage également sur la reprise des en-cours au moment de la signature du contrat

2 - Compte (s) à créditer

(Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal.)

- Nom de l'établissement bancaire :

- Numéro de compte :

3 - Avance (article R. 2191-3 ou article R. 2391-1 du code de la commande publique)

Je renonce au bénéfice de l'avance : Non Oui
(Cocher la case correspondante.)

4 - Durée d'exécution du marché

La durée d'exécution du marché est de 36 mois à compter de :

- la date de notification du marché ;
- la date de notification de l'ordre de service ;
- la date de début d'exécution prévue par le marché public lorsqu'elle est postérieure à la date de notification.

Le marché public est reconductible : Non Oui

Article 3 - Signature du marché public par le titulaire

Signature du marché par le titulaire

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 4 - Identification et signature de l'acheteur

- Désignation de l'acheteur

BGE Hauts de France, dont le siège social est situé au 4, rue des Buisses 59000 Lille

- Nom, prénom, qualité du signataire du marché

Monsieur Grégory SAGEZ, Directeur Général de BGE Hauts de France, 4 rue des Buisses 59000 Lille.

A : , le

Signature